

 <p><b>SNTRS</b> <i>la cgt</i> CNRS-INRIA INSERM-IRD INED-INRETS</p>	<h1 style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">En bref...</h1>
<p style="margin: 0;">SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : <a href="mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr">sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr</a> - Site web : <a href="http://www.sntrs.fr">http://www.sntrs.fr</a></p>	

**Numéro 122 du 19 décembre 2006**

**Communiqué des organisations syndicales du CNRS à la direction générale**  
**Le 18 décembre 2006**

Les organisations syndicales du CNRS présentes au comité technique paritaire :

- demandent le développement du potentiel de recherche et protestent contre la non utilisation de toutes les possibilités de création de postes statutaires (+ 47 postes de chercheurs et +50 postes d'IT),
- rappellent leur opposition à l'individualisation des rémunérations, notamment au travers des primes et à la politique de contractualisation des emplois du CNRS,
- demandent que de nouvelles promotions IT soient programmées pour 2007 en conséquence du déblocage récent de 75 postes,
- Sur l'ensemble des dossiers, elles sollicitent de véritables négociations dans le cadre du plan stratégique, dans lesquelles la direction doit s'engager à prendre en compte les revendications des personnels, notamment :
  - Déblocage des carrières des IT et des Chercheurs, modifications statutaires,
  - Garantie du fonctionnement des unités en augmentant leur financement de base,
  - Maintien de la mission multidisciplinaire du CNRS.

Les organisations syndicales signataires  
 SNTRS-CGT, SGEN-CFDT recherche EPST,  
 SNCS-FSU, SNPTE-UNSA